FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ
> Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB


## RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) " nouveau licencié". $\square$
ADRESSE MAIL PERSONNELLE
Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre $n^{\circ}$ de licence


Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr
$>$ Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)
$>$ NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements) $\square$ Mme $\square$

v Prénom

V Date de naissance : jour/mois/année IMPORTANT Veillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car celle-ci conditionne
 votre catégorie d'áge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.


จ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

$>$ INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants et professeurs)

$>$ LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE : Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties - Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.

- Régler la somme de $37 €$ TTC (licence : $36,41 €$ TTC et assurance : $0,59 €$ TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des
informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée «Informatique et libertés».


Signature de l'adhérent: (ou du représentant légal)

Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels» proposée par la FFK; dans ce cas, le soussigné reconnait avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées. - Accepter qua mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.

- En conséquence, ne pasrégler avec la licence la somme de 0,59€ de l'assurance, mais régler finalement la somme de $36,41 €$ TTC.
- Avoir pris connaissance, au verso eu sur ffkarate.fr, des informations - Avoir pris connaissance, au verss a a a assurances et garanties conplémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi duN6 janvier 1978 modifiée "Informatique et libertés».



## INFORMATIONS

## VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique «Statuts et Règlements »).

## CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (sous conditions). Retrouvez toutes les informations dans la rubrique «Certificat médical » sur le site ffkarate.fr

## LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite «Loi Informatique et Libertés», et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

## ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique "Assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant ia signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin DéfensePlus FFK.
> Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.
> Accident corporel: la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à i'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur li'intérêt qu'il a à souscrire une assurance «individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance " accident corporel » souscrite par ia FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier WTW. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFKinforme le licencié que le prix de ia garantie de base «individuelle accident » s'élève à $0,59 €$ TTC quel que soit l'âge.
> Options complémentaires : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier WTW. Le bulietin d'adhésion aux garanties complémentaires DéfensePlus FFK est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubrique "Assurances ".

## EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur ffkarate.wtwco.com ou télécharger le formulaire "déclaration d'accident " sur ce site et l'adresser à la WTW.
$\mathrm{N}^{\circ}$ à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33141859147 (contrat n 58221 192)

WTW
Département Sports \& Événements
Immeuble quai $33,33 / 34$ quai de Dion Bouton
CS 70001-92814 Puteaux Cedex
Ligne dédiée : 0972722891
Mail : ffkarate@wtwco.com

STYLES ET DISCIPLINES
KARATÉ DO

| Style | Code |
| :--- | :--- |
| Full Contact | KFC |
| Gojo Ryu | COJU |
| Karate Contact | KTAC |
| Kempo | KEMPO |
| Kinochimi | KINO |
| Kyokushinkai | KYOK |
| Okinawa Shorin-Ryu | OKI |
| Shito Ryu | SHIT |
| Shorinji Ryu | SHORI |
| Shotokaï | SHOK |
| Shotokan | SHOT |
| Shotokan Oshima | SHOHS |
| Shukokaï | SHUK |
| Uechi Ryu | UECH |
| Wado Ryu | WADO |
| Autre style de karaté-do | KARA |

## KARATÉ JUTSU

| Style | Code |
| :--- | :--- |
| Aito Self-défense | AITO |
| Body Karaté | BODY |
| France Shorinji Kempo | FSK |
| Genbudo | CEN |
| Juku Karaté Jutsu | JKJ |
| Karaté Mix | KMIX |
| Karaté Défense | KDEF |
| Kobudo | KOBU |
| Nanbudo | NANB |
| Nihon Tai-Jitsu | TAI |
| Nunchaku | NUNC |
| Pankido | PKD |
| Shidokan | SHID |
| Shindokaï | SHKA |
| Shinkido | KIDO |
| Shorinji Kempo | SKEM |
| Shudo Kan | SKAN |
| Taï-Do | TD |
| Tai-Jitsu | TAI |
| Taï Kyoku Ken | TKY |
| Takeda Budo | TAKE |
| Tokitsu Ryu | TOKI |
| Toreikan Budo | TORE |
| Wadokan | WKAN |
| Autrestyle de karaté-jutsu | KAJT |

DISCIPLINES ASSOCIÉES

| Style | Code |
| :--- | :--- |
| Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique |  |
| Kali Eskrima | KALIESK |
| Pencak Silat | SILA |
| Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique | AMSEA |
| Arts Martiaux Vietnamiens | AMV |
| Krav Maga | KRAV |
| Para-Karaté | PARAK |
| Wushu (Arts Martiaux Chinois) | WUSHU |
| Yoseikan Budo | YOS |

## AUTRES DISCIPLINES

| Style | Code |
| :--- | :--- |
| Capoeira | CAPOE |
| Kung Fu | KUNG |
| Kung Fu Chuan Fa | CHUAN |
| Seibukan | SEIBK |
| Qi-Gong | QGNG |
| Tai Chi Chuan | TCH |

